

BLA BLA



Ça va bien
aller!



Parution 15 avril 2020

Mesdames/ Messieurs

Veillez prendre note que pour alléger notre tâche, dorénavant seules les grandes lignes du procès-verbal seront inscrites dans le journal le BLA-BLA.

Le procès-verbal est inscrit sur le site de la municipalité : www.saints-martyrs-canadiens.ca prenez note que lors de la transcription il est possible que des erreurs se produisent. Le journal n'est pas un document officiel.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens tenue à la salle du Conseil municipal., le lundi 2 mars 2020 à compter de 19h.

A laquelle sont présents :

Monsieur André Henri, maire
M. Michel Prince, conseiller
Mme Christine Marchand, conseillère
M. Laurent Garneau, conseiller
M. Claude Caron, conseiller
M. Jonatan Roux, conseiller
M. Gilles Gosselin, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur André Henri.

Est également présente :

Mme Thérèse Lemay, directrice générale et elle agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Constatant qu'il y a quorum, le maire M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

2. ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;

2. **Adoption de l'ordre du jour ;**
3. **Adoption du procès-verbal du 3 février 2020**
4. **Présentation des dépenses récurrentes déjà inscrites à la liste des comptes**
5. **Adoption des comptes à payer ;**
6. **Dépôt de la situation financière Rapport 2 fois par année juin et décembre.**
7. **Rapport des comités ;**
 - 7.1 **Remise de certificat MADA le 21 février**
 - 7.2 **Nomination du responsable du Carrefour Action Municipale et Famille**
 - 7.3 **Renouvellement de l'adhésion au Carrefour au montant de 44.84\$**
8. **Administration ;**
 - 8.1 **Projet de remplacement du chauffage du centre communautaire Incluant certains tests faits par l'électricien et le remplacement de la sentinelle**
 - 8.2 **Confirmation de la subvention nouveaux horizons demandée en 2019 au montant de 22 000.\$ construction gazébo et autres équipements.**
 - 8.3 **Présentation d'une demande à Agri Esprit**
 - 8.4 **Demande de St-Jacques Le Majeur**
 - 8.5 **Vacances 2019 DG**
9. **Aqueduc et égouts ;**
10. **Sécurité publique**
 - 10.1 **Date de rencontre avec la Sécurité civile**
11. **Voirie ;**
 - 11.1 **Rapport de l'inspecteur**
 - 11.2 **Acceptation des travaux voirie 2019 avec subvention du député**
12. **Urbanisme et environnement ;**
 - 12.1 **Dossier Dupuis.**
 - 12.2 **Résolution Carrière Sts-Martyrs**
 - 12.3 **Formation Dérogations mineures coût 335.00\$**
13. **Loisirs et culture ;**
 - 13.3 **Cabane à sucre 18 avril**
14. **Affaires diverses ;**
 - 14.1 **Bibliothèque**
15. **Liste de la correspondance ;**
 - 15.1 **VARIA**
 - A) **Regroupement municipal**

B) Cadeau nouvelle naissance

C) Demande services Avizo

16. Période de questions ;

17. Levée de la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil acceptent l'ordre du jour.

EN CONSÉQUENCE, Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté :

Que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2020.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 3 février 2020 a été préalablement remis aux membres du Conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

3. PRÉSENTATION DES DÉPENSES RÉCURRENTES DÉJÀ INSCRITES À LA LISTE DES COMPTES

Salaire des élus : 3180.90\$

Salaire DG : 2040.80\$

DAS mensuel : 4024.20\$

Bell Mobilité 54.00\$

Sogetel 282.55\$

Hydro Québec 256.72\$

5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes totalisant un montant de 81 960.39\$ a été présentée aux élus;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté :

QUE la liste des comptes suivante soit acceptée et que les paiements soient autorisés.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

| | | |
|----|--|---------------|
| | ** ÉCART ** / Gesterra sur liste fév. 4 305.53\$ et paiement 4 305.51\$ | (0.02) |
| 1 | | |
| 2 | Société Canadienne des postes (timbres) | 318.48 |
| 3 | TeamViewer (logiciel) | 696.00 |
| 4 | Receveur Général du Canada (DAS) | 1 165.25 |
| 5 | Ministre du Revenu du Québec (DAS) | 2 858.95 |
| 6 | Société Canadienne des postes (Bla Bla) | 30.47 |
| 7 | Visa Desjardins (divers / fournitures) | 11.50 |
| 8 | Ministre du Revenu du Québec (CNT) | 101.46 |
| 9 | André Henri, maire | 915.00 |
| 10 | Michel Prince, conseiller | 377.65 |
| 11 | Christine Marchand, conseillère | 377.65 |
| 12 | Laurent Garneau, conseiller | 377.65 |
| 13 | Claude Caron, conseiller | 377.65 |
| 14 | Jonatan Roux, conseiller | 377.65 |
| 15 | Gilles Gosselin, conseiller | 377.65 |
| 16 | Bell Mobilité inc. (février) | 54.00 |
| 17 | Buropro (février) | 393.84 |
| 18 | Cain Lamarre SENCRL (oct. - déc.) | 4 334.33 |
| 19 | La Capitale (mars) | 976.95 |
| 20 | Desroches Groupe Pétrolier (février) | 1 347.59 |
| 21 | Entretien Général Lemay (février) | 2 650.86 |
| 22 | Excavation Marquis Tardif inc. (février) | 16 329.26 |
| 23 | Eurofins Environex (février) | 125.32 |
| 24 | Gesterra (janvier & février) | 5 273.96 |
| 25 | Hydro-Québec (éclairage public / janvier) | 256.72 |

| | | |
|----|---|---------------------|
| 26 | Sogetel (février) | 282.55 |
| 27 | Copernic (études / clients) | 3 973.26 |
| 28 | Les Éditions Juridiques FD inc. (mise à jour) | 275.63 |
| 29 | Produits Re-Plast (tables & bancs) | 9 085.97 |
| 30 | Traffic Innovation inc. (panneaux vitesse) | 15 000.79 |
| 31 | Ville de Disraëli (quote-part / versement #1) | 1 228.75 |
| 32 | MRC d'Arthabaska (quote-part / versement #2) | 4 404.00 |
| 33 | Total du salaire de la D.G. : | 2 040.80 |
| 34 | Total des salaires & déplacements : | 5 562.82 |
| | TOTAL : | 81 960.39 \$ |

6. DÉPÔT DE LA SITUATION FINANCIÈRE ;

7. RAPPORT DES COMITÉS ;

7.1 REMISE DE CERTIFICAT MADA

Madame Christine Marchand, conseillère fait mention de la réception du certificat MADA qui a été remis par la Ministre Marguerite Blais. Madame Marchand remercie les élus et les bénévoles qui ont travaillé sur la politique familiale MADA.

7.2 NOMINATION DE L'ÉLUE RESPONSABLE DE LA FAMILLE

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté :

Que madame Christine Marchand conseillère soit l'élue nommée responsable de la famille.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

7.3 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE FAMILLE AU MONTANT DE 44.84\$

EN CONSÉQUENCE, il est unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que l'adhésion au montant de 44.84\$ soit payée.

8. ADMINISTRATION

8.1 ANALYSE POUR REMPLACER LE CHAUFFAGE ET LA CLIMATISATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET REMPLACEMENT DE LA LUMIÈRE EXTÉRIEURE.

Considérant qu'une rencontre a eu lieu avec l'électricien M. Normand Faucher, une recherche de diverses solutions est prévue. Le mandat a été remis à M. Faucher.

EN CONSÉQUENCE, il est unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que le remplacement de la lumière extérieure et l'analyse de solutions pour le remplacement du chauffage et l'installation de la climatisation du centre communautaire soient entrepris;

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

8.2 ACCEPTATION DE LA SUBVENTION NOUVEAUX HORIZONS AU MONTANT DE 22 000. \$ POUR LA CONSTRUCTION D'UN GAZÉBO ET AUTRES ÉQUIPEMENTS.

EN CONSÉQUENCE, il est unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que les membres du conseil acceptent la subvention de 22 000. \$ pour l'acquisition d'un gazébo et autres équipements.

Dossier à l'étude

8.3 DEMANDE AU PROGRAMME AGRI ESPRIT

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gilles Gosselin, conseiller, appuyé par Christine Marchand, conseillère et unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

Qu'une demande soit présentée au programme AGRI ESPRIT pour le remplacement du chauffage et le remplacement de la boîte électrique.

8.4 DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-JACQUES LE MAJEUR

Vérification des dates.

8.5 VACANCES DG ANNÉE 2019

Sur proposition il est adopté à l'unanimité des conseillers présents, le maire

Que la directrice générale soit autorisée à prendre immédiatement ses vacances non utilisées de l'année 2019.

9.0 AQUEDUC ET ÉGOUTS ;

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE ;

Rencontre prévue le 16 mars.

Membres du Comité : André Henri, maire

Thérèse Lemay dg

Michel Prince, Laurent Garneau, Claude Caron et Guy Thériault.

11. VOIRIE ;

11.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR

Présenté aux élus en atelier de travail.

11.2 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA VOIRIE LOCALE (DÉPUTÉ)

ATTENDU QUE la municipalité désire présenter une demande d'aide financière auprès de son député, M. Sébastien Schneeberger, en lien avec son réseau de voirie municipale;

ATTENDU QUE les chemins concernés sont les suivants : Chemin Gosford Sud , Pente douce, Rue de L'Anse ,Chemin de la Rive, Chemin du lac Nicolet , Rue de l'Église, Rue Principale, Rang 10 & 11 rang (petit 10), Chemin de la Montagne, Chemin Gosford Nord , Rue Paradis ;

Pour un total de : 75 000. \$

Liste des travaux incluant les équipements / machineries nécessaires :

➤ Creusage de fossés

- Achat de gravier et pierres
- Remplacement de tuyaux pour drainage
- Contrôle de l'eau en bordure des chemins
- Rechargement et épandage de gravier

Sur proposition il est résolu et adopté à l'unanimité par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Qu'une demande d'aide financière soit transmise à M. Sébastien Schneeberger député provincial de Drummond/ Bois- Francs.

12. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

12.1 DOSSIER DUPUIS,

Date prévue le 16 mars. Une demande sera faite à la municipalité de Ham-Sud pour une rencontre entre les deux parties

12.2 RENONCIATION A LA PERIODE DE CONTESTATION DE 30 JOURS DANS LE DOSSIER DE LA CARRIERE SAINTS-MARTYRS.

Attendu que suivant l'orientation préliminaire favorable pour la demande d'autorisation déposée au dossier de la carrière Sts Martyrs,

Attendu que la municipalité désire déposer une demande de renonciation au délai de 30 jours prévu à la LPTA dans le dossier de la Carrière Saints-Martyrs.

En conséquence, il est résolu et adopté à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que le conseil municipal renonce à la période de contestation de 30 jours tel que prévu à la LPTA.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

12.3 FORMATION DÉROGATIONS MINEURES

ATTENDU QU'UNE formation est offerte au DG concernant les dérogations mineures

ATTENDU QUE le coût de cette formation est de 335.00\$ plus taxes.

Sur proposition il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que les frais d'inscription, déplacement et repas soient payés par la municipalité.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

13. LOISIRS ET CULTURE ;

13.1 CABANE À SUCRE

ATTENDU QUE la date prévue est le samedi 18 avril pour un souper

ATTENDU QUE la municipalité paie 50% du tarif pour les repas.

Sur proposition il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que le budget pour réaliser cette activité soit autorisé comme il avait été prévu au budget municipal 2020.

14. AFFAIRES DIVERSES ;

M. Gilles Gosselin, responsable de la bibliothèque nous fais part de l'acquisition d'un casque virtuel pour la bibliothèque. Ce casque doit être utilisé uniquement sur place.

15. VARIA

15.1 REGROUPEMENT DES 22 MUNICIPALITÉS POUR CONTESTER LE RENDEMENT DU RÉSEAU SANITAIRE

ATTENDU QUE vingt-deux municipalités ayant les mêmes problèmes que nous avec leur réseau sanitaire désirent peut-être déposer contre le Gouvernement DU QUÉBEC, un recours collectif.

En conséquence, il est résolu et adopté à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens s'ajoute à la liste des 22 municipalités désirant dans un premier temps faire connaître leur mécontentement

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

15.2 CADEAUX NOUVELLE NAISSANCE

Sur proposition il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que le cadeau d'une valeur de 100.00\$ soit remis pour la nouvelle naissance du fils de Samuel Lebrun.

15.3 DEMANDE D'AVIS D'INFORMATION PAR APPEL TÉLÉPHONIQUE À LA FIRME AVIZO.

Sur proposition il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que l'inspecteur municipal puisse obtenir une conversation téléphonique avec la Firme Avizo afin de bien connaître l'état du réseau sanitaire de la municipalité.

16 PÉRIODE DE QUESTIONS ;

17 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Proposé par Jonatan Roux, conseiller à 19h31.

PRENEZ NOTE QUE LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX SONT TOUJOURS AU TRAVAIL, VOUS POUVEZ NOUS REJOINDRE PAR TÉLÉPHONE OU PAR COURRIEL.

NOUS SOMMES FERMÉS UNIQUEMENT AUX PUBLIC MAIS TOUS LES SERVICES VOUS SONT OFFERTS NORMALEMENT PAR COURRIEL OU PAR TÉLÉPHONE

THERESE LEMAY, 819-344-5171 POSTE 1 CELL :819-350-5060

SONIA LEMAY 819-344-5171 POSTE 2 CELL ;819-740-0383

PIERRE RAMSAY 819-344-5171 POSTE 3 CELL 819-357-5688



**Cantine/ Restaurant &
Dépanneur.**

**POUR PLUS
D'INFORMATION,
TÉL :**

819-464-2899

**VOUS POUVEZ COMMANDER PAR
TÉLÉPHONE VOTRE PIZZA OU AUTRES REPAS**

Ouverture de l'épicerie du coin 7 JOURS

Cantine ouverte du jeudi au dimanche

**COMMANDE POUR EMPORTER
SEULEMENT.**

**S.V.P ENCOURAGONS NOTRE COMMERCE
C'EST IMPORTANT POUR SA SURVIE EN
CETTE PÉRIODE DIFFICILE POUR TOUS.**

**SERVICES DE LIVRAISON EST OFFERT A
LA POPULATION DE SAINTS-MARTYRS-
CANADIEN.**

**DU LUNDI AU DIMANCHE
EXCEPTIONNELLEMENT PENDANT LA
COVID-19.**

Afin de réduire les contacts humains et de prévenir la propagation du virus, la restauration demeurera ouverte SEULEMENT pour les commandes pour emporter.

Si vous ne pouvez vous déplacer, il nous fera plaisir de préparer votre commande d'épicerie et de la remettre à la personne qui viendra la chercher pour vous.

Ou de vous livrer sur demande.

TEL : 819-464-2899.

**L'épicerie et la boucherie sont
ouvert à tous les jours.**

AVIS IMPORTANT AUX CITOYENS

CLINIQUE D'IMPÔTS 2019

Le Regroupement des Sans-Emploi de Victoriaville offre son service de Clinique d'impôts aux personnes à faible revenu de la MRC d'Arthabaska.

Prenez note qu'il s'agit d'un service provenant du Programme des bénévoles des agences de revenus du Canada et du Québec et que certaines conditions s'appliquent :

- a) Un adulte seul ayant un revenu annuel de 35 000\$ et moins.
- b) Un couple sans enfant ayant un revenu annuel de 45 000\$ moins.
- c) Un adulte et un enfant ayant un revenu annuel de 45 000\$ et moins
- d) Chaque enfant additionnel ajoute 2 500\$ au revenu annuel.

Veillez noter que le programme des bénévoles ne permet pas les déclarations d'une personne décédée, d'une personne en faillite ou d'un travailleur autonome.

Vous êtes éligibles et intéressés?

- 1- À compter du 17 février 2020, téléphonez au 819-758-6134 pour prendre rendez-vous.
- 2- Une contribution de 10 \$, payable sur place, vous sera exigée.
- 4- Lors de votre rendez-vous, vous devrez vous présenter à la date et à l'heure prévue à nos bureaux situés au 95 rue St-Jean-Baptiste à Victoriaville, G6P 4E7 (voisin du taxi vétéran).
- 5- Votre déclaration sera complétée en votre présence et acheminée immédiatement via internet, vous n'aurez donc pas à vous déplacer de nouveau.

Toute l'équipe est prête à vous recevoir!

MESSAGE TRÈS IMPORTANT

AVIS IMPORTANT

**LE PAIEMENT DE VOS COMPTES DE TAXES
DOIT SE FAIRE PAR CHÈQUE OU PAR DÉPÔT
DIRECT!**

**LORS DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL**

**LES MEMBRES DU CONSEIL ONT PRIS LA
DÉCISION DE RETIRER LES INTÉRÊTS ET LES
FRAIS DE PÉNALITÉS
SUR LE COMPTE DE TAXE DE L'ANNÉE 2020**

JUSQU'AU 1^{ER} JUILLET 2020

**CECI DANS LE BUT D'APPORTER UNE AIDE A
NOS CITOYENS.**

La Pharmacie de Ham-Nord et
de Disraeli sont toujours là pour vous.

Les pharmacies demeurent donc ouvertes. En ce qui concerne la pharmacie de Ham-Nord ne restez toutefois pas surpris si la porte est barrée car afin d'éviter l'achalandage dans le local, la porte d'entrée est barrée et un seul client à la fois est admis à l'intérieur. Il est aussi important de se rappeler que les pharmacies offrent le SERVICE DE LIVRAISON À DOMICILE.

Pour informations sur le service ou pour passer une commande, veuillez

SVP contacter les membres de la Pharmacie

De Ham-Nord au 819-344-2249.

Pharmacie de Disraeli (Jean Coutu) 418-449-3081

**PRENDRE NOTE DES MESURES POUR
DIMINUER LE RISQUE DE CONTRACTER
L'INFECTION SI :**

- **Vous vous nettoyez fréquemment les mains avec un produit hydroalcoolique ou à l'eau et au savon.**
- **Vous vous couvrez le nez et la bouche avec un mouchoir ou le creux du coude quand vous toussiez ou éternuez**
- **Vous évitez les contacts étroits à (moins de 2 mètres ou 6 pieds) avec toute personne ayant des symptômes de rhume banal ou d'état grippal.**

**Les informations sont fournies
uniquement à titre indicatif.**

**INFORMATION SUR LE CORONAVIRUS
TÉLÉPHONE 1-877-644-4545**

**Les personnes qui arrivent de voyage s.v.p nous
vous demandons de respecter les consignes
obligatoires transmises par le Gouvernement.**

MESSAGE DE GESTERRA



Programme de vidange
des fosses septiques
dans la MRC
d'Arthabaska

SAINTS-MARTYRS-CANADIENS

La période de vidange des fosses septiques
prévue dans votre municipalité aura lieu
du 4 au 7 août 2020



VISITEZ LE [FOSSESARTHABASKA.CA](https://www.fossesarthabaska.ca) POUR ACCÉDER AU CALENDRIER

**AVIS TRÈS IMPORTANT AUX UTILISATEURS
QUI EFFECTUENT LES PAIEMENTS PAR
INTERNET/ GUICHET OU AU COMPTOIR DE
DESJARDINS.
VOS FACTURES EN PROVENANCE DE LA
MUNICIPALITÉ.**

Pour faire suite à la rénovation cadatrale sur notre territoire. Nous vous demandons de bien vérifier votre numéro de matricule lorsque vous faites votre paiement. Plusieurs numéros ont été modifiés et faut donc apporter la correction a votre numéro de matricule inscrit pour effectuer votre paiement correctement et au bon endroit.

IMPORTANT

IL EST POSSIBLE QUE LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MOIS DE MAI NE SOIT PAS OUVERTE AU PUBLIC VEUILLEZ SUIVRE LES DIRECTIVES SUR NOTRE SITE INTERNET ET LES AVIS.

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS FAITES NOUS LES PARVENIR PAR COURRIEL LE JEUDI PRÉCÉDENT LA SÉANCE. ELLES SERONT TRANSMISES AUX MEMBRES DU CONSEIL.

MESSAGE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DU HAUT RELIEF

**Veillez prendre note que Madame Christine Marchand responsable et bénévole passera dans quelques résidences dans la municipalité pour livrer de petites douceurs!
EN CE TEMPS DE CONFINEMENT.**

**Un chocolat de Pâques a été remis aux enfants une gracieuseté de la municipalité.
MERCI.**

Prendre note que la cabane à sucre est annulée.

Message du député Alain Rayes.



DES QUESTIONS ?
DES RÉPONSES

SUR LA

PRESTATION CANADIENNE D'URGENCE

Pour une aide
financière de
2000 \$ par mois
pendant **4 mois**



Numéro de téléphone principal
pour la COVID-19
1-833-784-4397

Surveillance et intervention d'urgence en
tout temps (ainsi qu'Affaires mondiales)
1-613-996-8885

Banque de développement
du Canada
1-877-232-2269

Assurance-Emploi
1-833-381-2725

Commerce international
1-888-220-0047

Pour joindre les autorités
médicales du Québec :
1-877-644-4545

Informations générales :
canada.ca/coronavirus
quebec.ca/coronavirus

POUR JOINDRE LES MEMBRES DE MON ÉQUIPE :

alain.rayes@parl.gc.ca

819-751-1375

1-877-751-1375 (sans frais)

<http://www.alainrayes.ca>

Et via mes réseaux sociaux



RÉGIE INTERMUNICIPALE DES 3 MONTS



INTERDICTION DE FEU A CIEL OUVERT



MUNICIPALITÉS CONCERNÉES :HAM NORD, SAINTS- MARTYRS

CANADIENS, NOTRE- DAME -DE- HAM, SAINT- FORTUNAT, SAINT- ADRIEN.

Vue les circonstances avec le Covid 19, afin de diminuer les risques d'interventions et de contamination de notre service incendie et aussi la décontamination des équipements, camions et casernes, **AUCUN FEU À CIEL OUVERT NE SERA TOLÉRÉ jusqu'à nouvel ordre !!**

Qu'est-ce qu'un « feu à ciel ouvert » ?

Tout feu brûlant librement ou qui pourrait se propager librement. Les éléments pyrotechniques (feux d'artifice), les instruments produisant des flammèches ou des étincelles (instruments de soudage), feu de cuve, constituent des exemples de feux à ciel ouvert.

Ne sont pas considérées comme étant des installations pouvant créer des flammèches

| | | | | | | | | |
|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| 1 | | | | | | | | 6 |
| | | 6 | | 2 | | 7 | | |
| 7 | 8 | 9 | 4 | 5 | | 1 | | 3 |
| | | | 8 | | 7 | | | 4 |
| | | | | 3 | | | | |
| | 9 | | | | 4 | 2 | | 1 |
| 3 | 1 | 2 | 9 | 7 | | | 4 | |
| | 4 | | | 1 | 2 | | 7 | 8 |
| 9 | | 8 | | | | | | |

Mots mêlés de Pâques (difficiles)

P A Q U E R E T T E S B A S C S C R
V Y R A M E A U X R I E O O O X A T
D I M A N C H E V Q M N G Q U V L O
C L F E T E H Q P R Y X H T T A E I
P A R E N O U V E A U J M O Û L N J
A P C Z X B Z I L I E V R E M U D W
Q I T H L K N H Q P E Y N J E M R I
U N L P O A J G C S A O M B S I I C
E T I O P C U R S A I S I K S E E L
S Y K U E W O A F T C K C U M R R O
E F C S P U H L A J I A S A C E E C
C N R S U C F R A Q O E R X L X D H
Q C O I Y K B S Î T J Y G E O E E E
A V I N Y E T V K L S I E N M M K S
X V X I L G I G O T E N I U I E Y O
O F R E U N V Z H L S U V L S W G E
T N C I W C D K T N Q D G G N E M Y
I M Y T L Q Y D B E F S F H A V S L

île fete oeufs jésus avril lapin gigot croix lièvre pâques
carême panier chasse lumière poussin rameaux cloches pascale
équinoxe dimanche coutûmes joyeuses renouveau chocolats
calendrier célébration pâquerettes



MESSAGE DE LA MUNICIPALITÉ

MESSAGE IMPORTANT AUX CITOYENS ET CITOYENNES.

En accord avec les directives des autorités de la Santé publique, compte tenu de la situation liée à la pandémie mondiale provoquée par le COVID 19 et dans un souci de contribuer à l'effort individuel et collectif pour endiguer le virus, nous vous informons que la mairie et le parc de jeu, sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Toutefois, les services aux citoyens sont maintenus aux horaires habituels, **mais par téléphone ou communications électroniques seulement** ceci aux heures normales d'ouverture.

Les paiements de taxes et autres documents peuvent être déposés dans la boîte sécurisée à l'extérieur de la mairie. Tous ceux et celles qui reviennent de voyage sont invités à se mettre en isolement volontaire pour une période de 14 jours.

Pour toute information concernant le Coronavirus, communiquez avec le 1-877-644-4545 Soyons solidaires, respectons les consignes de la Santé publique !



Merci à tous et à toutes de votre collaboration !

Thérèse Lemay dg

ÇA VA BIEN ALLER

PUBLICITÉ



PHILIPPE TOUTANT, PROP.
(450) -518-4727

CAMP BEAUSÉJOUR : Tel : 418-458-2646

CARRIÈRE SANTS-MARTYRS ERG
Tel : 819-344-5213

ÉBÉNISTERIE C. ST-LAURENT INC
TEL : 819-740-9283

ENTRETIEN GÉNÉRAL LEMAY (Patrick)
TEL: 819-352-0226

Juliette St-Amand
(Vitrail, tissage, tricot)
117, chemin du Lac Nicolet
Saints-Martyrs-Canadiens
(819) 344-5589



Érablière Re Pau
118, chemin du Lac Nicolet
Sts-Martyrs-Canadiens QC G0P 1A1 (819) 344-5589
819-344-5589



PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

DRUMMONDVILLE

5224, BOUL. ST-JOSEPH
(QC) J2A 3V9
819 472-3286

VICTORIAVILLE

389, BOUL. DES BOIS-FRANCS N.
(QC) G6P 1G8
819 751-3286

WARWICK

1, ROUTE 116 E.
(QC) J0A 1M0
819 358-3950

QUÉBEC

C.P. 57024
G1E 7G3
418 660-4751

GROUPEDGP.COM